

FSU–SNUipp

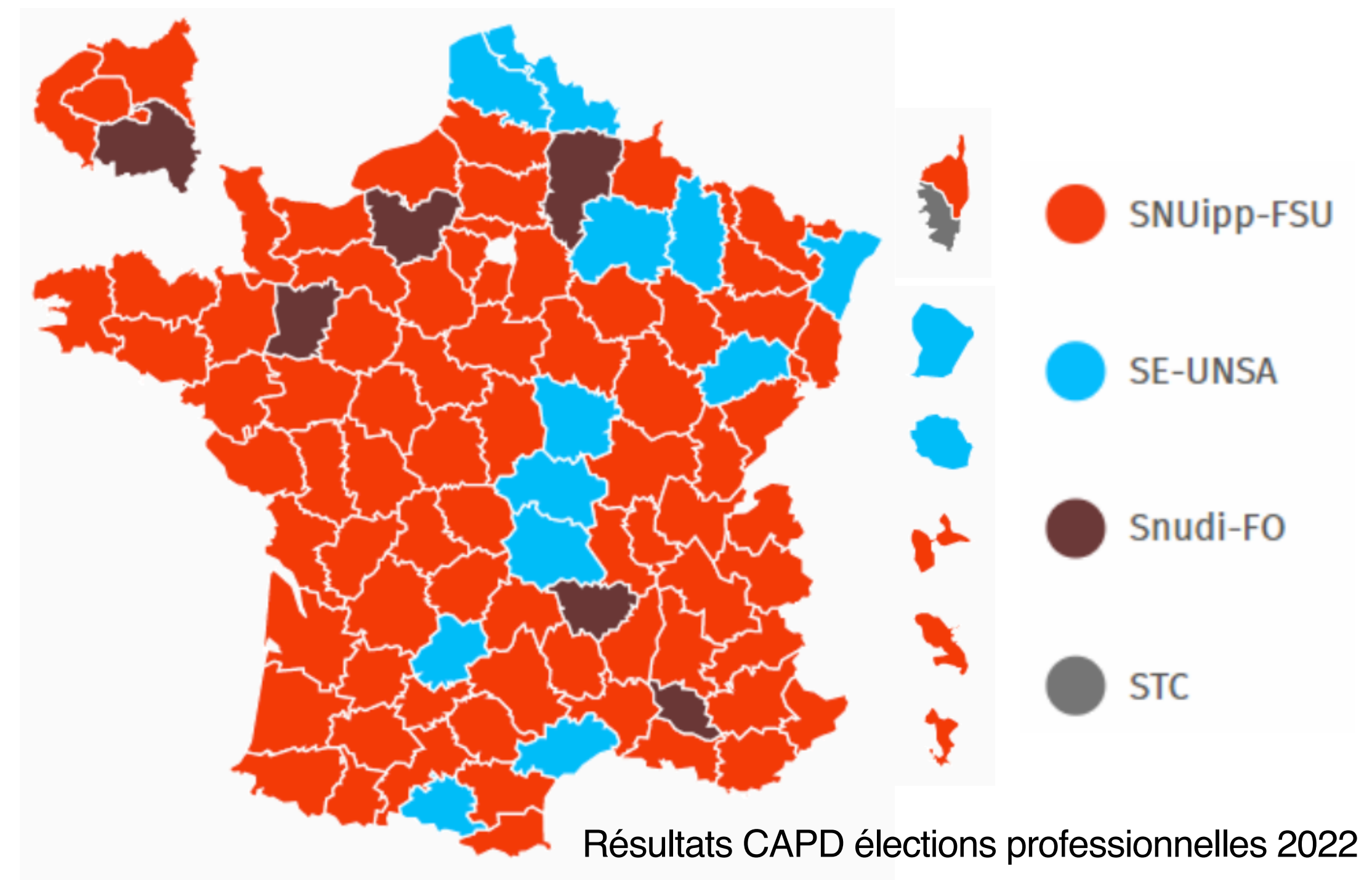


Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat National Unitaire des Instituteur·ices, PE, PEGC

→ FSU : Fédération de 23 syndicats de la Fonction publique

→ Syndicat majoritaire des enseignant·es



Résultats CAPD élections professionnelles 2022

FSU–SNUipp

Fédération Syndicale Unitaire

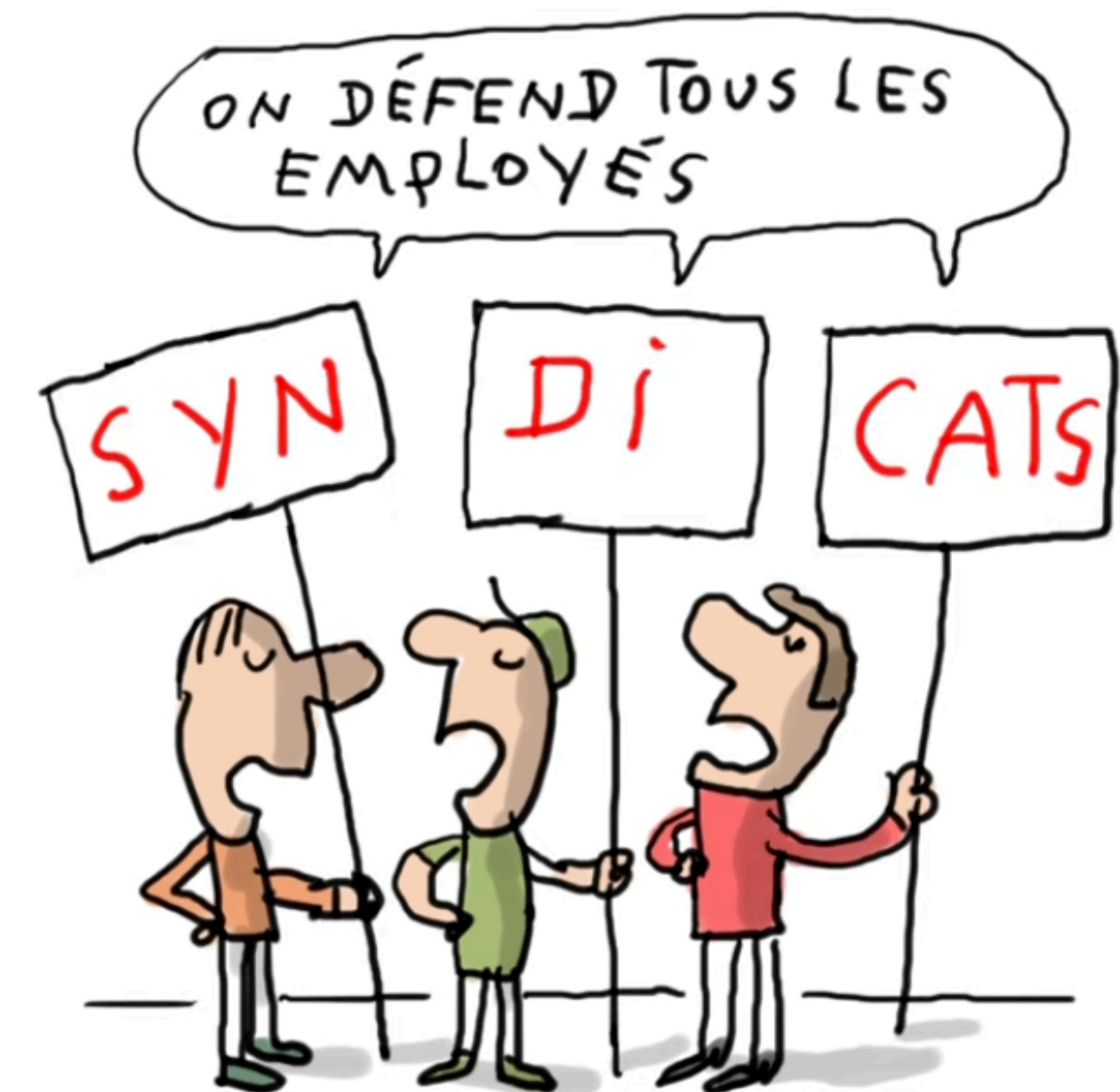
Syndicat National Unitaire des Instituteur·ices, PE, PEGC



→ Lutter collectivement



→ Vous soutenir individuellement



FSU-SNUipp



Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat National Unitaire des Instituteur·ices, PE, PEGC

→ Une autre vision de l'école
et de la société

→ Principe de synthèse grâce
aux tendances

Services publics

Action sociale

Climat

Droits humains

Laïcité

Droits des femmes

Lutte contre les LGBT+phobies

« 51% du syndicat ne peuvent pas dicter
leur point de vue aux 49% restants »



SYNTHÈSE

FSU-SNUipp



Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat National Unitaire des Instituteur·ices, PE, PEGC

→ Secteur néo dédié : un collectif de débutant·es dans la carrière d'enseignant·e

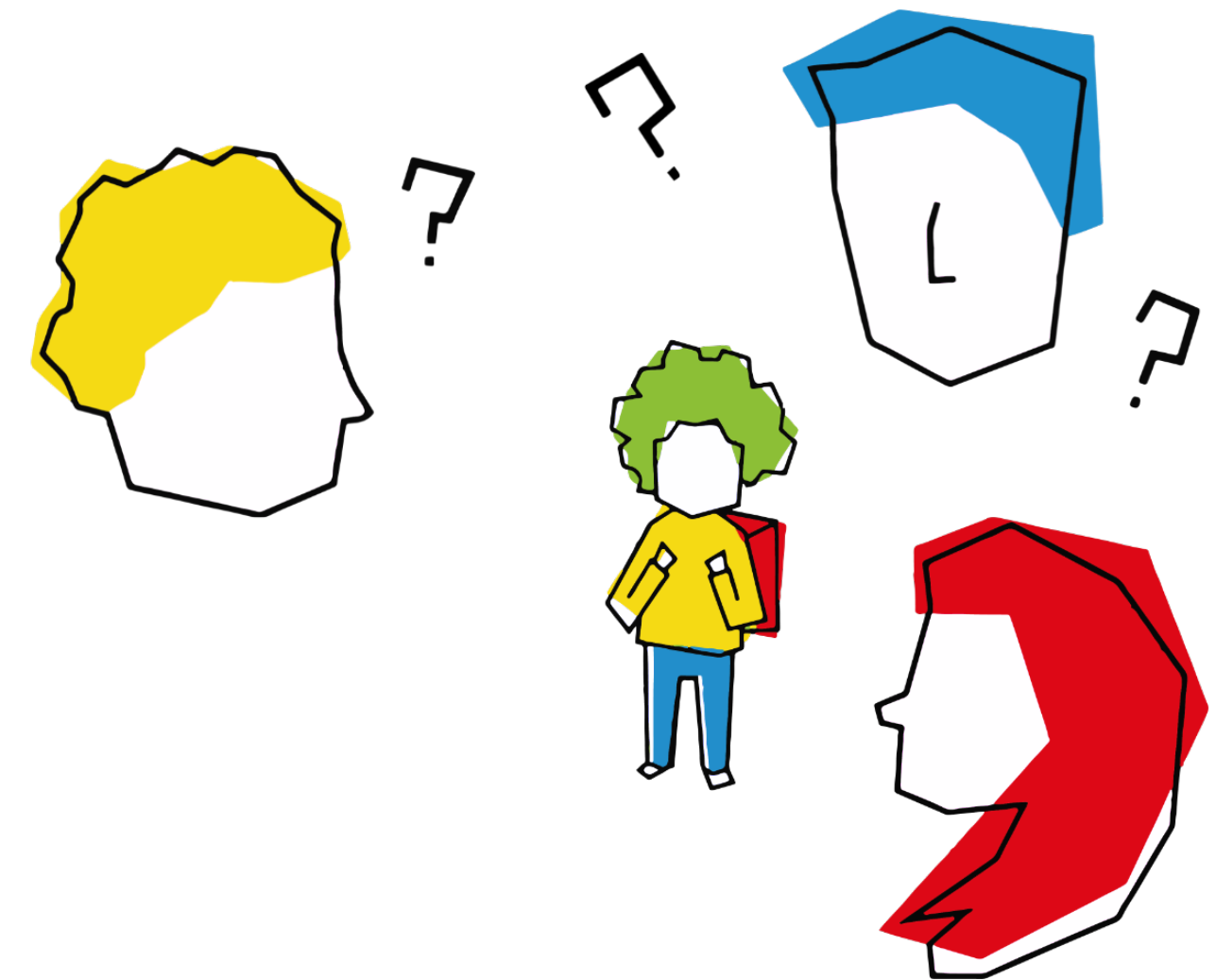
INSPE

Site internet néo

Guides M2, PES, T1

Stages et réunions spécifiques néo

→ 12 journées de stage de formation sur temps scolaire



Le bureau de la FSU-SNUipp



Nicolas Alexandre
Adjoint mater dans le 13e
Élu en CAPD
Lundi, mardi, mercredi



Léa de Boisseuil
Adjointe elem dans le 18e
Élue en CAPD et CDEN
Co-secrétaire départementale
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi



Audrey Bourlet de la Vallée
Adjointe mater dans le 19e
Élue en CAPD, CSA et CDEN
Co-secrétaire départementale
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi



Elisabeth Brom Kutas
Adjointe mater dans le 18e
Élue en F3SCT
Référente VSS / VDHA
Lundi, mardi, mercredi



Jérôme Lambert
Adjoint elem dans le 20e
Élu en CAPD et CDEN
Jeudi



Zélie Lebrun
TRS dans le 18e
Lundi, jeudi



Françoise Onic
Adjointe mater dans le 11e
Lundi



Denis Parès
Adjoint elem dans le 11e
Élu en CAPD



Claire Brezot
Adjointe mater dans le 20e
Mercredi, jeudi, vendredi



Bénédicte Cattan
Brigade dans le 20e
Mercredi, vendredi



Colin Gannat
Directeur dans le 4e
Élu en CAPD



Marie Laferrière
Adjointe elem dans le 18e
Élue en CAPD, CDEN et COSP
Référente débuts de carrière
Lundi, mardi, mercredi, vendredi



Caroline Pecqueur
Adjointe mater dans le 18e
Élue en CAPD, CSA et F3SCT
Lundi, mardi, mercredi



Antonella Pereira
Directrice dans le 20e
Élue en CAPD



Valérie Rousseau
PEMF elem dans le 9e
Élue en CAPD et Conseil de l'INSPE



Anne-Laure Stamminger
Directrice dans le 10e
Trésorière
Mardi

Vous syndiquer pour nous soutenir



**Pas encore syndiqué·e ?
5 minutes en ligne**



**J'adhère à la
FSU-SNUipp !**

En quelques clics, syndiquez-vous à la FSU-SNUipp 75 pour l'année scolaire 2026/2027. Vous pourrez effectuer un paiement par carte bancaire jusqu'en 4 fois. 66% du montant de votre cotisation syndicale seront déduits de votre impôt. Sans attendre, remplissez le formulaire pour adhérer !

Après réduction d'impôts :

PES → 20€

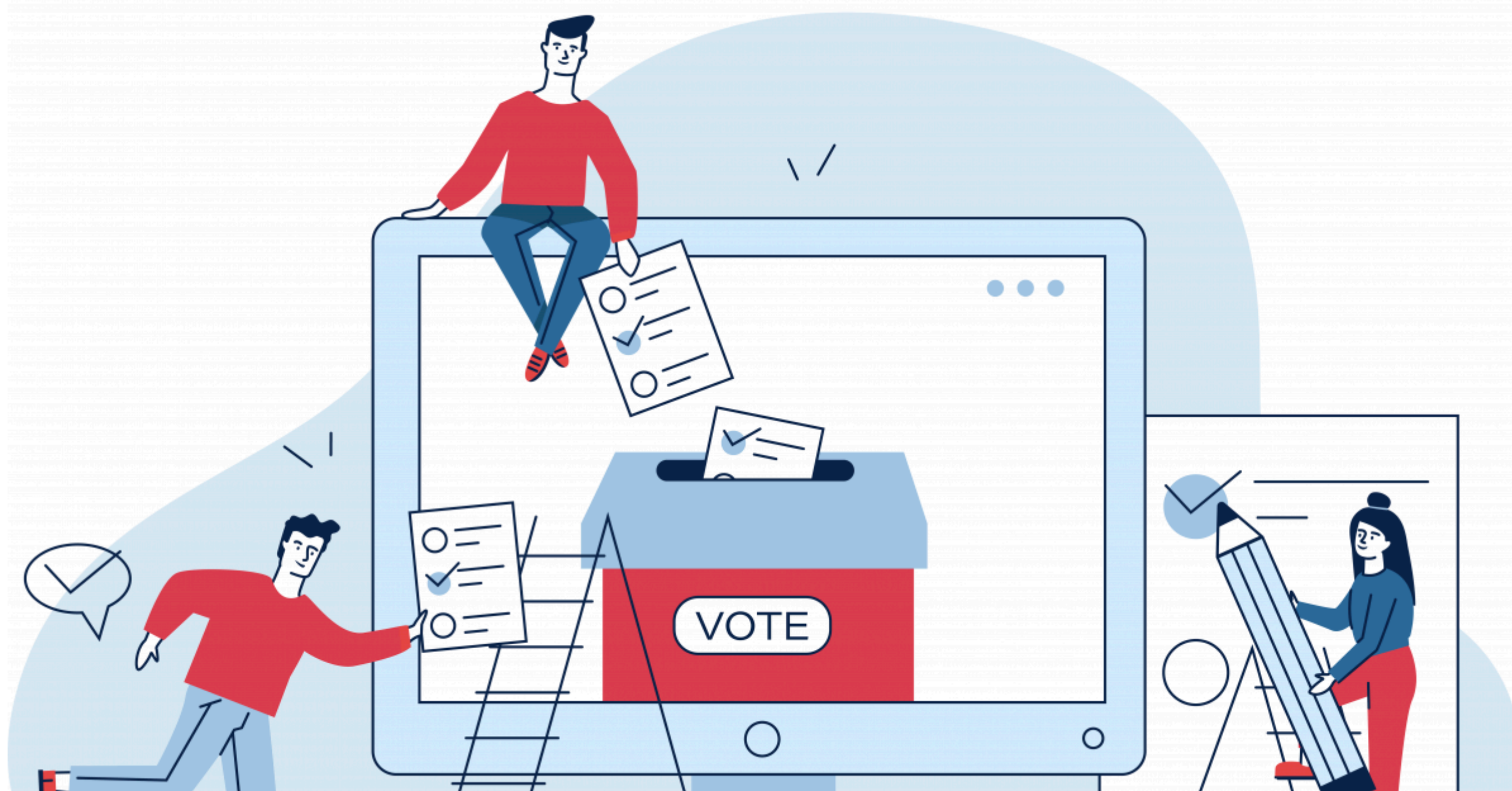
T1 → 34€

Voter aux élections professionnelles



RDV en décembre 2026

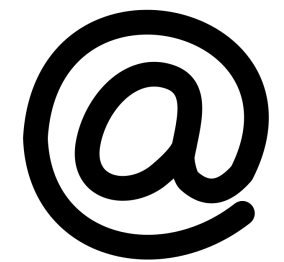
Votez pour le SNUipp et
la FSU afin d'être
représenté·es au mieux
face à l'administration.



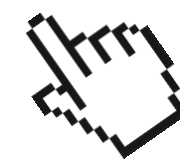
Nous contacter



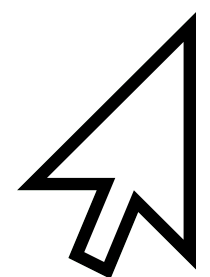
11 rue de Tourtille
75020 PARIS



snu75@snuipp.fr



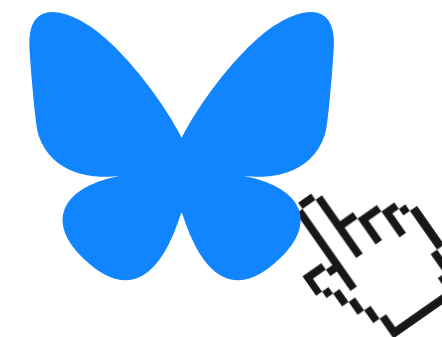
01.44.62.70.01



www.75.snuipp.fr



- FSU-SNUipp Paris avec les débuts de carrière
- FSU-SNUipp Paris



- @FSU-SNUipp Paris



- @fsusnuipp75

Inscrivez-vous à notre lettre d'infos générale par mail à snu75@snuipp.fr

Rejoignez le groupe WhatsApp T1 :
https://chat.whatsapp.com/BgwqeGeJPkL0sZT3YEix8K?mode=gi_t

Cellule Violences sexistes et sexuelles (VSS) au travail



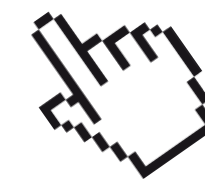
Création de la cellule VSS à l'Académie de Paris et à l'INSPE grâce à l'action de la FSU !

→ Cellule d'écoute joignable par mail pour les personnels estimant être victime ou témoin d'agissements ou de violences à caractère sexiste ou sexuel : stopvss@ac-paris.fr

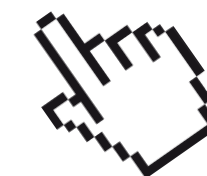
→ Contacter la référente VSS pour les personnels de l'Académie de Paris, mission assurée par une représentante de la FSU : referentevss.f3sct@ac-paris.fr



Guide VSS de la FSU



Guide VSS académique



Cellule violences, discriminations, harcèlement moral et agissements sexistes (VDHA) au travail

**Création de la cellule VDHA à l'Académie
de Paris grâce à l'action de la FSU !**

→ Cellule d'écoute joignable par mail pour les personnels estimant être victime ou témoin de violences, discriminations, harcèlement moral ou agissements sexistes : stopvdha@ac-paris.fr

→ Contacter la référente VSS pour les personnels de l'Académie de Paris, mission assurée par une représentante de la FSU : referentevssvdha.f3sct@ac-paris.fr

Guide VDHA académique 

The illustration shows two white stylized human figures on a blue background. One figure is slightly behind the other, and they appear to be in a conversation or interaction. The background is decorated with various geometric shapes like circles, lines, and zig-zags in white and yellow.

Dispositif de signalement
des actes de violence,
de discrimination,
de harcèlement et
d'agissements sexistes

Au programme :



1. Bilan d'année & titularisation
2. Réforme, concours et statut
3. Postes obtenus au mouvement et affectations provisoires
4. Rentrée 2026
5. Formation et suivi T1-T2
6. Stages de la FSU-SNUipp
7. Fonctionnement de notre site
8. Interlocuteur·ices : gestionnaire, circonscription, syndicat, applications
9. Salaire et primes
10. Aide sociale
11. Évolution de carrière
12. Changer de département
13. Enseigner à l'étranger

1. Bilan de l'année de PES

Tour de table : école, bilan année de stage, mouvement...

Situation des PES en fin d'année :

	Avis INSPE	Avis IEN	Titularisation
PES 50%	Positif	Positif	Titularisé-e
	Négatif	Positif	Jury
	Positif	Négatif	Jury
PES 100%	-	Positif	Titularisé-e
	-	Négatif	Jury

Titularisation 🎉
Renouvellement ↺
Prolongation ➡
Licenciement ❌

1. Bilan de l'année de PES



Remplir l'enquête 2025/2026 : <https://consultation-fsu-snuipp.typeform.com/enqueteneo2026>

Consulter les résultats des enquêtes précédentes : <https://75.snuipp.fr/?Enquete-speciale-PES>

2. Situation actuelle

L1	L2	L3	M1	M2		M2 + 1	M2 + 2
Étudiant·e						Fonctionnaire stagiaire	Titulaire
Licence au choix			Master au choix (non MEEF)			PES master MEEF 100% responsabilité de classe 10 à 20 jours de formation INSPE	T1 100% en responsabilité de classe - Visites CPC / PEMF
	Étudiant·e AED prépro (assitant·e d'éducation en préprofessionnalisation) sous contrat de 3 ans prolongeable 1 an en M2 à partir de septembre 2023 → 1/3 temps en classe (compléments des 80%), soit 8h/semaine (312h/an)						
	→ 779€ net/mois	→ 1 001€ net/mois	→ 1 018€ net/mois	→ 1 018€ net/mois		PES non master MEEF 50% responsabilité en classe 50% formation INSPE	Payé·e à temps plein échelon 1 : indice 395 / 1 535€ net
PPPE : parcours préparatoire au professorat des écoles			Master MEEF			Payé·e à temps plein échelon 2 : indice 446 / 1 732€ net	
L1 75% lycée 25% fac - SO	L2 50% lycée 50% fac - SOPA	L3 25% lycée 75% fac - stage à l'étranger	M1 SOPA - Cours à l'INSPE - Stage OPA de 3 x 2 semaines	M2 SOPA - Cours à l'INSPE 12 semaines de stage OPA 1 312,20€ net/an, soit 131,22€ payés 10 mois	M2 Alternance - Cours à l'INSPE 1/3 temps en responsabilité (compléments des PEMF) 780€ net/mois (contrat de 12 mois)		

CRPE

TITU°

2. Situation actuelle

Dans les écoles, en observation et responsabilité de classe :

CPPE

PPPE

AED pré-pro

M1 SOPA

M2 SOPA

M2 Alternant·es

Contractuel·les

LPE

PES 50%

PES 100%

2. Projet de la FSU-SNUipp



L1	L2	L3	M1	M2	M2 + 1	M2 + 2
Étudiant·e prérecruté·e			Fonctionnaire stagiaire		Titulaire	
Licence au choix			Master propre au métier de PE		Formation continuée	
Prérecrutements <u>Objectifs</u> : conférer un statut d'élèves-fonctionnaires stagiaires, permettre d'accéder au métier sans contrepartie de responsabilité de classe, être créateurs de droits à la retraite et contingentés en fonction d'un plan pluriannuel de recrutement.			PES • 33% stage OPA • Formation en établissements universitaires : scientifique, didactique et pédagogique de haut niveau s'inscrivant dans une formation à la polyvalence • Passation des attestations de natation et de secourisme intégrée au master • Mémoire		T1 • 50% responsabilité de classe (décharge de PEMF par exemple) • 50% formation en établissements de formation	T2 • 100% responsabilité de classe • Formation continuée adaptée au parcours des PE titulaires
Modules ou UE de pré-professionnalisation et de préparation au concours adossés aux licences						
→ La rémunération des étudiant·es doit garantir une rémunération suffisante pour poursuivre des études et préparer le concours.			→ Payé·e à temps plein échelon 1 : indice 395 1 535€ net + 300€	→ Payé·e à temps plein échelon 2 : indice 446 1 732€ net + 300€	→ Payé·e à temps plein échelon 3 : indice 453 1 759€ net + 300€	→ Payé·e à temps plein échelon 3 : indice 453 1 759€ net + 300€

CRPE

TITU°

2. Réforme

L1	L2	L3	M1	M2	M2 + 1
Étudiant·e			Élève fonctionnaire	Fonctionnaire stagiaire	Titulaire
Licence au choix ou LPE - « Licence professorat des écoles » dès la rentrée 2026			M2E - « Master enseignement et éducation » mention professorat des écoles dès la rentrée 2026		Formation continue
LPE Objectif : 80% des lauréat·es au concours issu·es de cette nouvelle licence. ⚠ Si inscrit·e en LPE = dispensé·e des épreuves écrites au CRPE par « fast track » à partir du CRPE 2028 • Stage OPA de 10 semaines minimum sur l'ensemble de la licence Bloc 1 : S'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire Bloc 2 : Analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement-apprentissage Bloc 3 : S'approprier le contexte institutionnel d'exercice du métier Bloc 4 : Construire son projet professionnel			M1 • 33% stage OPA (12 semaines) • 500 à 550h de formation INSPE	M2 • 50% en responsabilité de classe (18 semaines) • Mémoire • 250h de formation INSPE	T1 • 100% responsabilité de classe • Formation continue • Engagement pendant 4 ans dans la Fonction publique
			→ 1 400€ net/mois	→ 1 800€ net/mois	
			Bloc 1 : Maîtriser les disciplines et enseigner dans le cadre de la polyvalence Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel LVE : Niveau B2		
			Coexistence des Master MEEF et M2E jusqu'en 2026/2027		
2025/2026	2026/2027	2027/2028	M1 (2025/2026)	M2 (2026/2027)	→ Payé·e à temps plein échelon 3 (?) : indice 453 1 759€ net + 300€
PPPE 1	L1 LPE	L1 LPE	• M1 SOPA	• M2 SOPA	
PPPE 2	L2 LPE	L2 LPE		• M2 Alternance	
	PPPE 3	L3 LPE			
→ Pas de rémunération			→ Pas de rémunération		

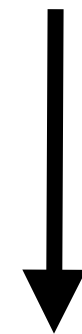
CRPE

TITU°

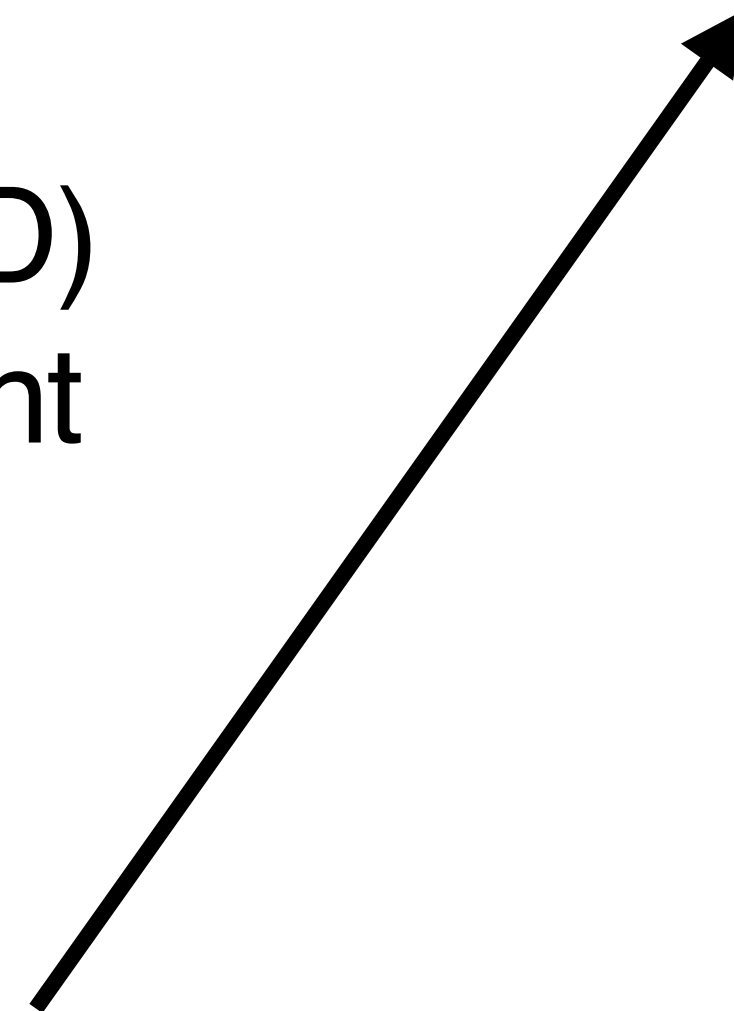
3. Résultats mouvement et affectations

TRANSPARENCE DES RÉSULTATS

Suppression du rôle des
Commissions Administratives
Paritaires Départementales (CAPD)
dans les opérations de mouvement
depuis 2019



Les syndicats n'ont plus accès
aux documents et aux résultats
à l'avance



Aucune vérification possible



Erreurs ou favoritisme en défaveur
des collègues



Risque de voir de nombreux·ses
collègues lésé·es au mouvement

MOUVEMENT COMPLÉMENTAIRE ASH

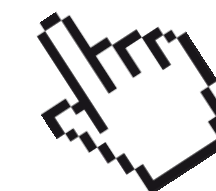
Possibilité de participer au mouvement complémentaire ASH après les résultats du mouvement principal.

- **Candidatures** : à partir du jeudi 18 juin
- **Résultats** : prévus fin juin

- Il reste des postes vacants en ASH (RASED, ULIS...) à l'issue du mouvement principal : *Je peux demander les postes avec ou sans CAPPEI.*

Toutes les infos sur notre site !

<https://75.snuipp.fr/?Mouvement-complementaire-ASH-1541>



CAMPAGNE POSTES À PROFIL – JUIN



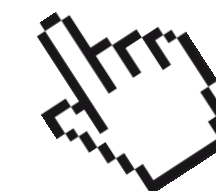
Possibilité de participer à la deuxième campagne de postes à profil après les résultats du mouvement principal.

- **Candidatures** : à partir du 18 juin
- **Entretiens** : semaine du 22 juin
- **Résultats** : prévus fin juin

- Il reste des postes à profil vacants (LVE, projet innovant...) à l'issue du mouvement principal : *Je peux postuler pour être affecté·e à titre provisoire.*

Toutes les infos sur notre site !

<https://75.snuipp.fr/?Postes-a-profil-6786>



BILAN MOUVEMENT

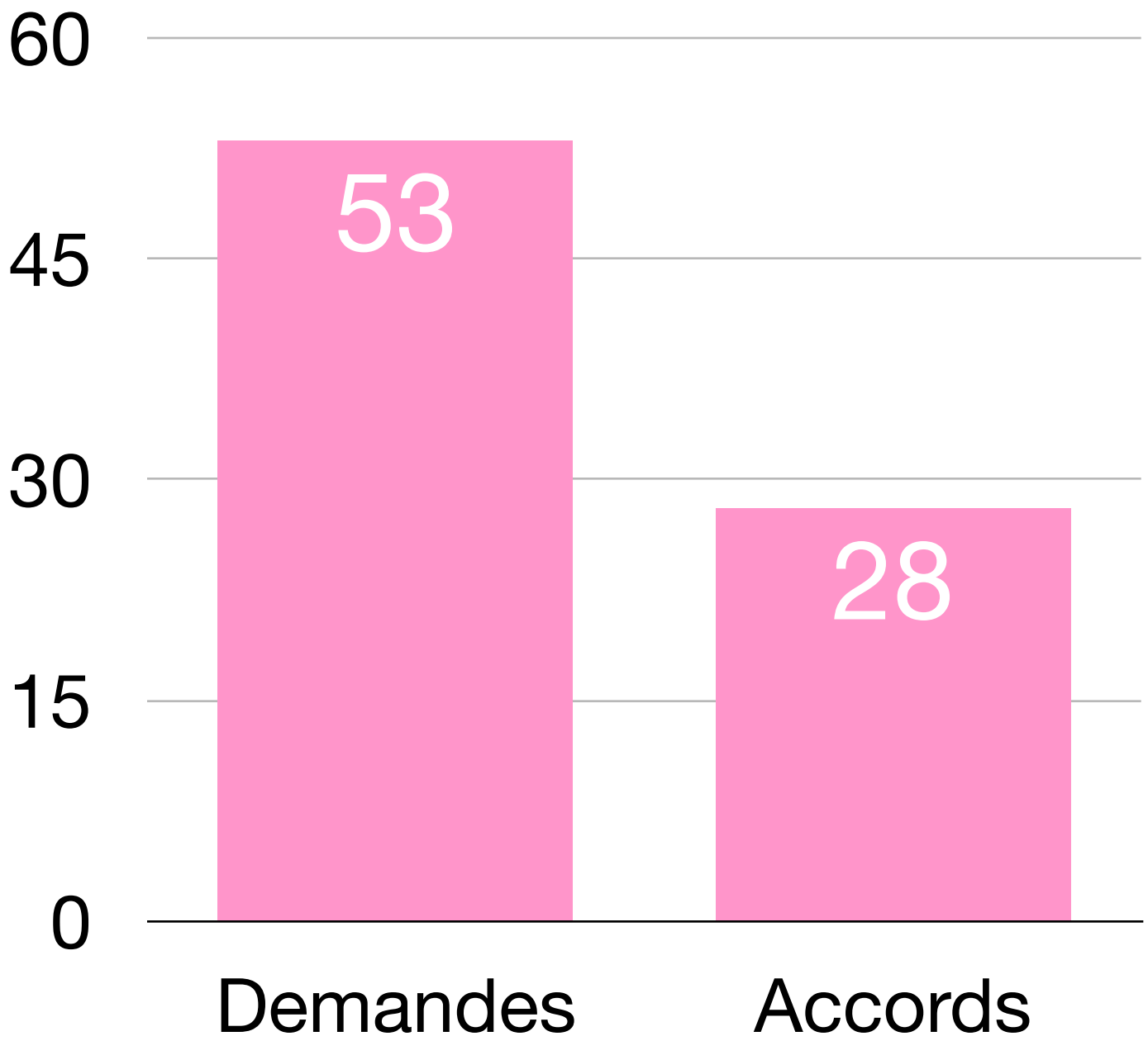


Ordre de grandeur des barèmes
(mouvement 2024)

Barèmes (en points)	Mutations
> 1 000 (bonification + direction)	3
800 et 1 000 (bonification)	13
300 et 800 (direction)	58
200 et 300 (3 ^{ème} année LA*)	4
100 et 200 (2 ^{ème} année LA)	3
50 et 100	4
40 et 50	12
30 et 40	61
20 et 30	164
15 et 20	93
10 et 15	109
5 et 10 (T5 à T10)	164
2 et 5 (T2 à T5)	141
< 2 (PES, T1)	121

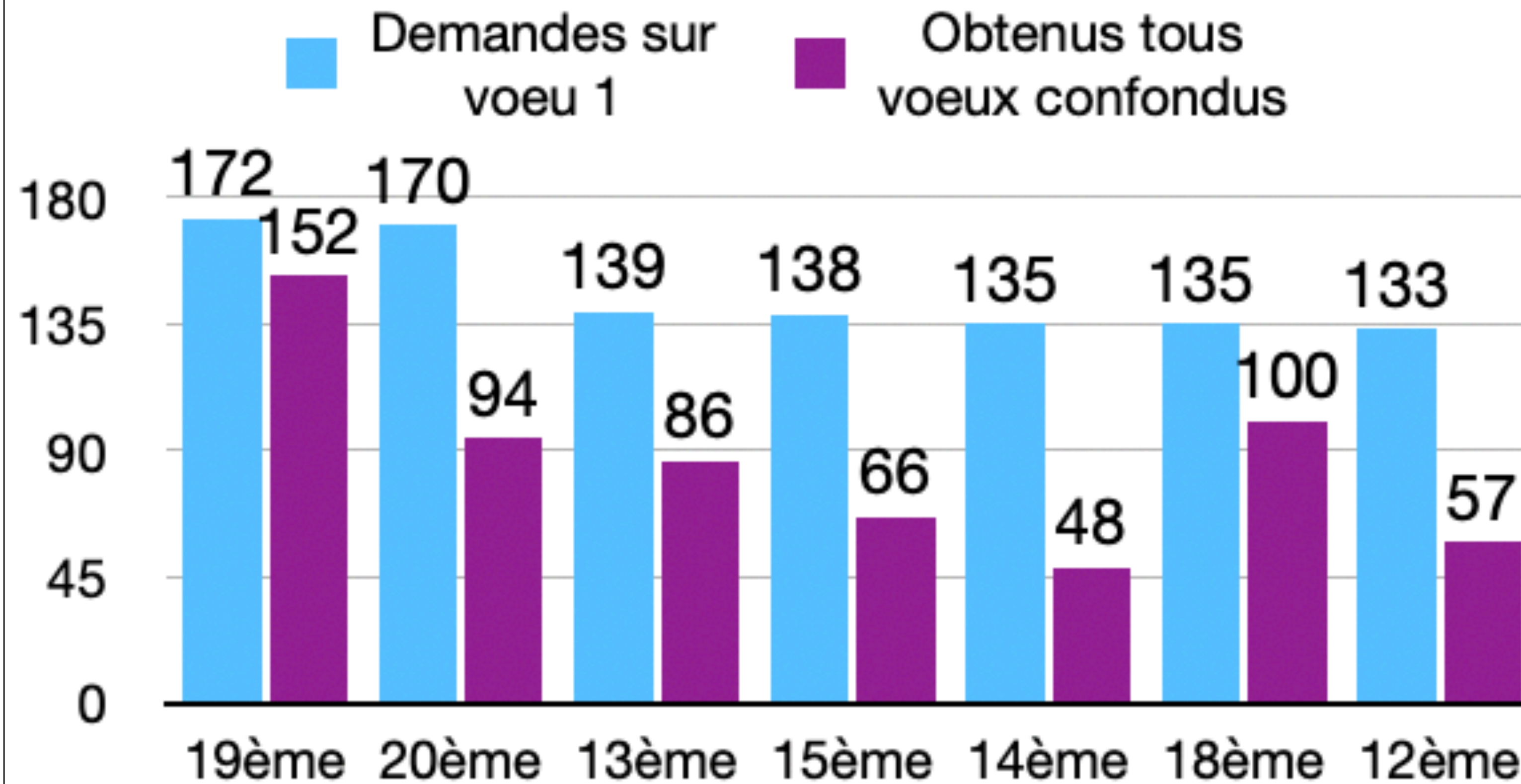
*LA : liste d'aptitude (direction)

Demandes de bonification au titre du handicap.
Octroi de 160 points de bonification (mouvement 2026)

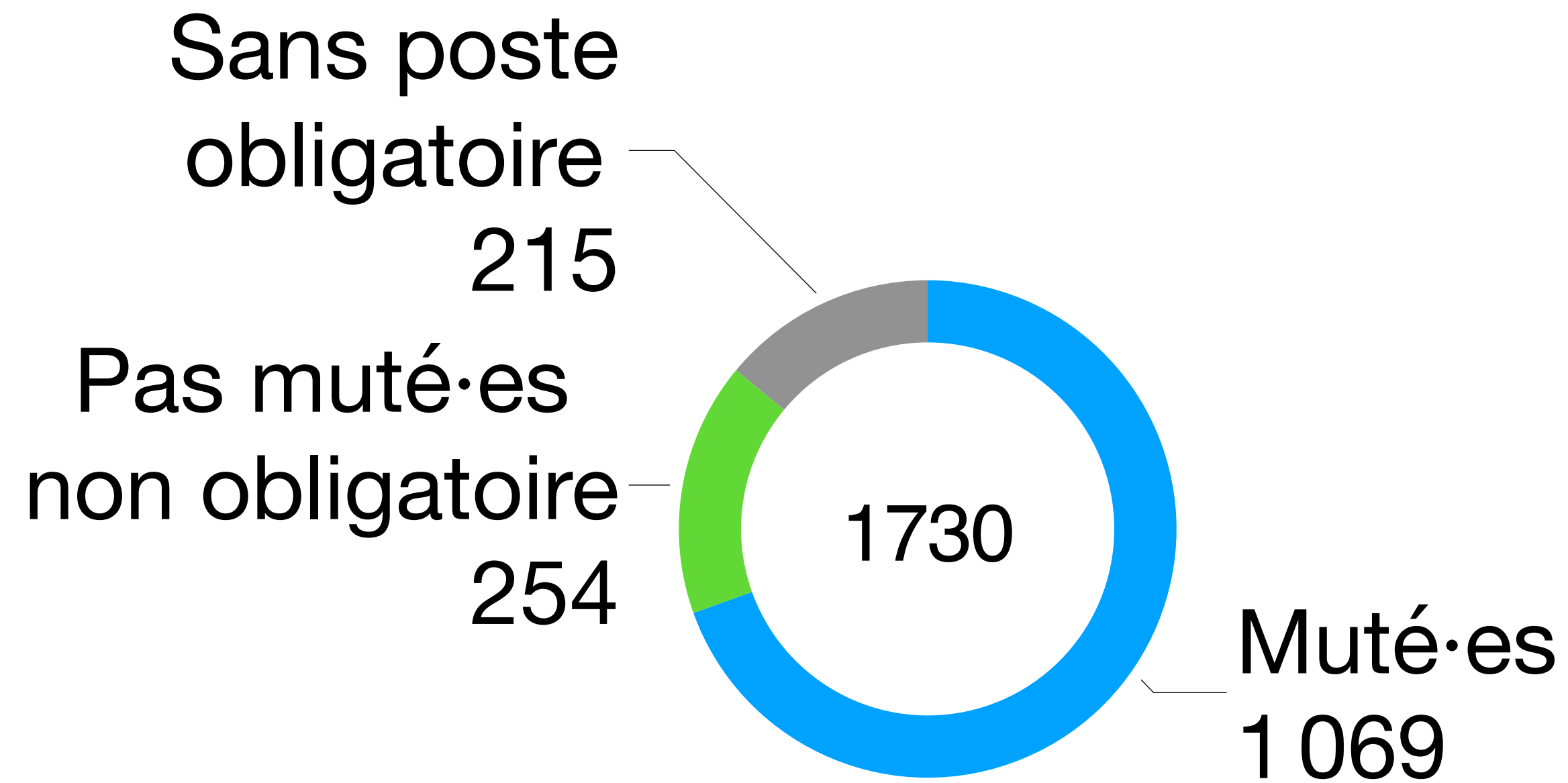


BILAN MOUVEMENT

Arrondissements les plus demandés et obtenus



BILAN MOUVEMENT



Données mouvement 2025.

2023 : 61% mutations satisfaites.
2024 : 55% mutations satisfaites.
2025 : 61% mutations satisfaites.

Sur 7 168 enseignant·es, 1 730 ont participé au mouvement dont 775 étaient participant·es obligatoires :

- 599 PES, reprise de dispo...
- 176 mesures de carte scolaire (suppression de poste).

1069 collègues muté·es sur 1 730 participant·es. 780 sans poste dont 215 participant·es obligatoires (PES, T1 provisoire, MCS...).

3. Résultats mouvement et affectations

Je n'ai rien obtenu au mouvement



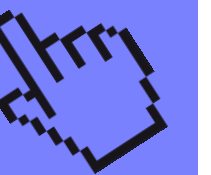
Vous allez être affecté·e à titre provisoire d'ici septembre. Attention, des changements peuvent avoir lieu en cours d'été !

- Adjoint·e chargé·e de classe à l'année
- Brigade
- TRS

Faire un **recours sur Colibris** si vous n'êtes pas satisfait·e jusqu'au mardi 30 juin, en mandatant la FSU-SNUipp



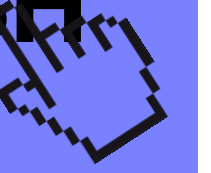
Demande de **maintien en éducation prioritaire**



Postes à profil



Mouvement complémentaire ASH



3. Résultats mouvement et affectations

J'ai obtenu un poste au mouvement
Résultats : vendredi 12 juin

Vous êtes titulaire de votre poste à titre
définitif jusqu'à votre prochaine
participation au mouvement.

- TRS (compléments jusqu'au vendredi 3 juin)
- Brigade court & long (contacter votre gestionnaire)
- Brigade REP+
- Adjoint·e maternelle
- Adjoint·e élémentaire
- ASH
- Poste à profil

4. Rentrée 2026

Pré-rentree : 31/08

Adjoint-e : dans votre école pour réunion de rentrée et préparer la classe.

TRS : dans l'école où vous effectuez le plus de compléments, puis passage dans les autres écoles.

Brigade :

Si vous avez une mission de remplacement, aller dans l'école en question.

Si vous n'avez pas de mission, aller dans l'école de rattachement.

La FSU-SNUipp Paris demande à ce qu'une réunion spéciale BD soit organisée dès la rentrée dans chaque circonscription !

Sans affectation : on vous attribuera une circonscription de rattachement, celle-ci vous donnera une école de rattachement où vous rendre en attendant votre affectation.

Rentrée : 01/09

Dans l'école si vous avez une classe.

Dans l'école de rattachement si vous n'avez pas de mission ou d'affectation.

5. Suivi T1 /T2

FORMATION
CONTINUE

T1

- 3 visites conseil CPC ou PEMF

T2

- 2 visites conseil CPC
- 1 visite bilan IEN non obligatoire

5. Formation continue T1/T2



Plus de formation spécifique T1/T2 !

Formation spécifique pour les brigades

18h de formation continue sous forme d'animations pédagogiques, de constellations ou de résidences pédagogiques toujours plus recentrée sur les fondamentaux et pilotée par les résultats aux évaluations nationales !

Animations
pédagogiques : 6h
mathématiques, 6h
français, 6h autres

Constellations : 18h
mathématiques ou 18h
français

Résidences pédagogiques :
24h mathématiques, 24h
français, 24h autres (plan
sur 4 ans)

6. Stages néo de la FSU-SNUipp



Vous avez droit à 12 journées par an de formation sur temps scolaire, remplacé·e et payés normalement.

Prévenir l'IEN un mois à l'avance sur Arena ou par mail.

**Cycle de formation syndicale et pédagogique
(2 journées)**

**Matin :
*Problématique militante***

**Après-midi :
*Thème pédagogique avec intervenant·e (GFEN, groupe Freinet...)***

**Réservés aux PES,
T1, T2, T3, T4, T5**

Objectifs
- Réfléchir entre débutant·es sur le métier
- Partager des outils pédagogiques

6. Stages de la FSU-SNUipp



Exemples de stages néo

- Fonction publique, les enjeux
- Histoire de la lutte
- Enseignement inclusif
- Penser l'école

Autres stages de la FSU-SNUipp

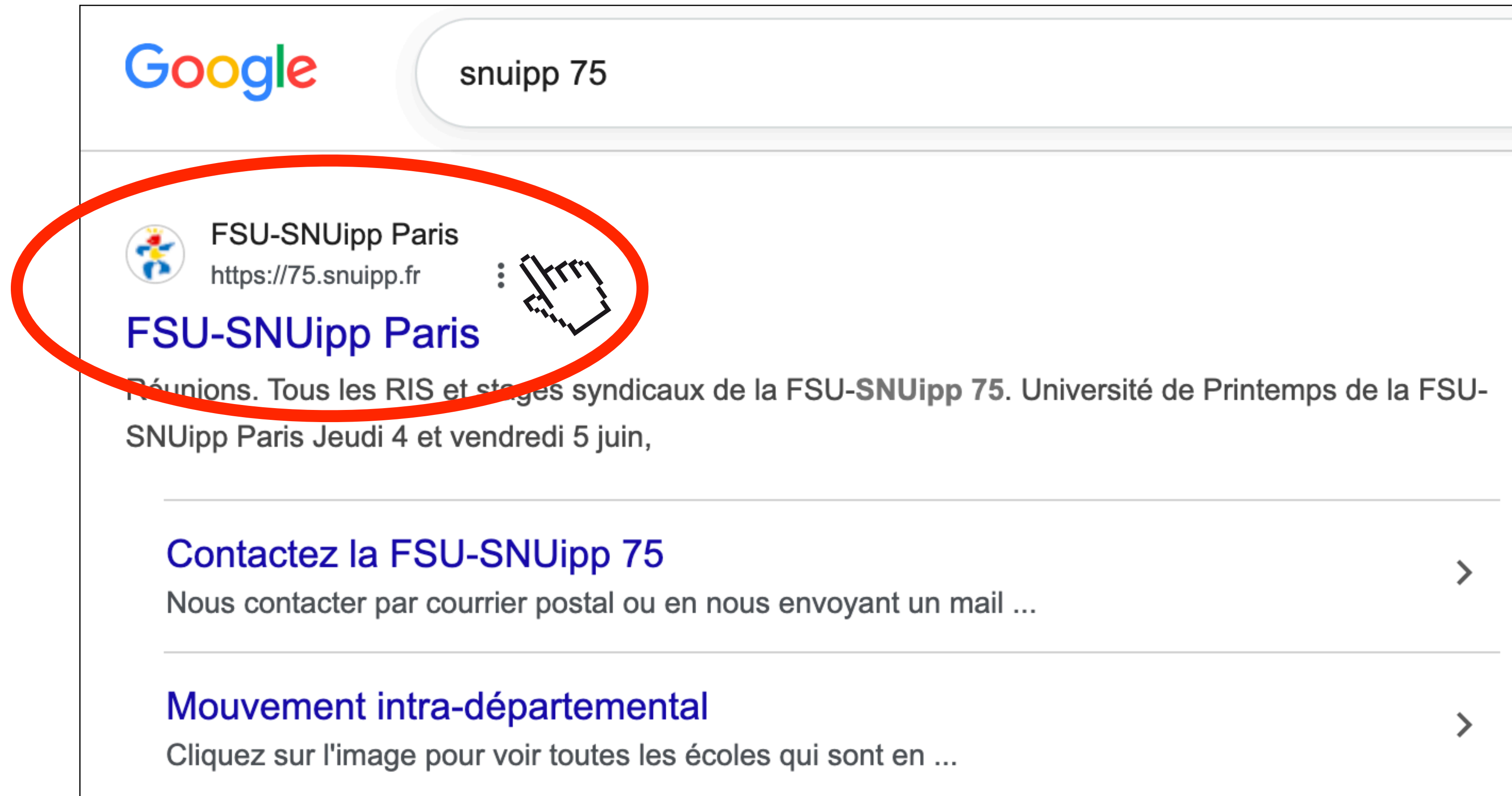
- Université d'Automne
- Droit et carrière
- Devenir directeur·ice
- Journée maternelle
- Université de printemps
- École et droits LGBT
- Nouveaux·Iles militant·es...

Pour tout le monde !

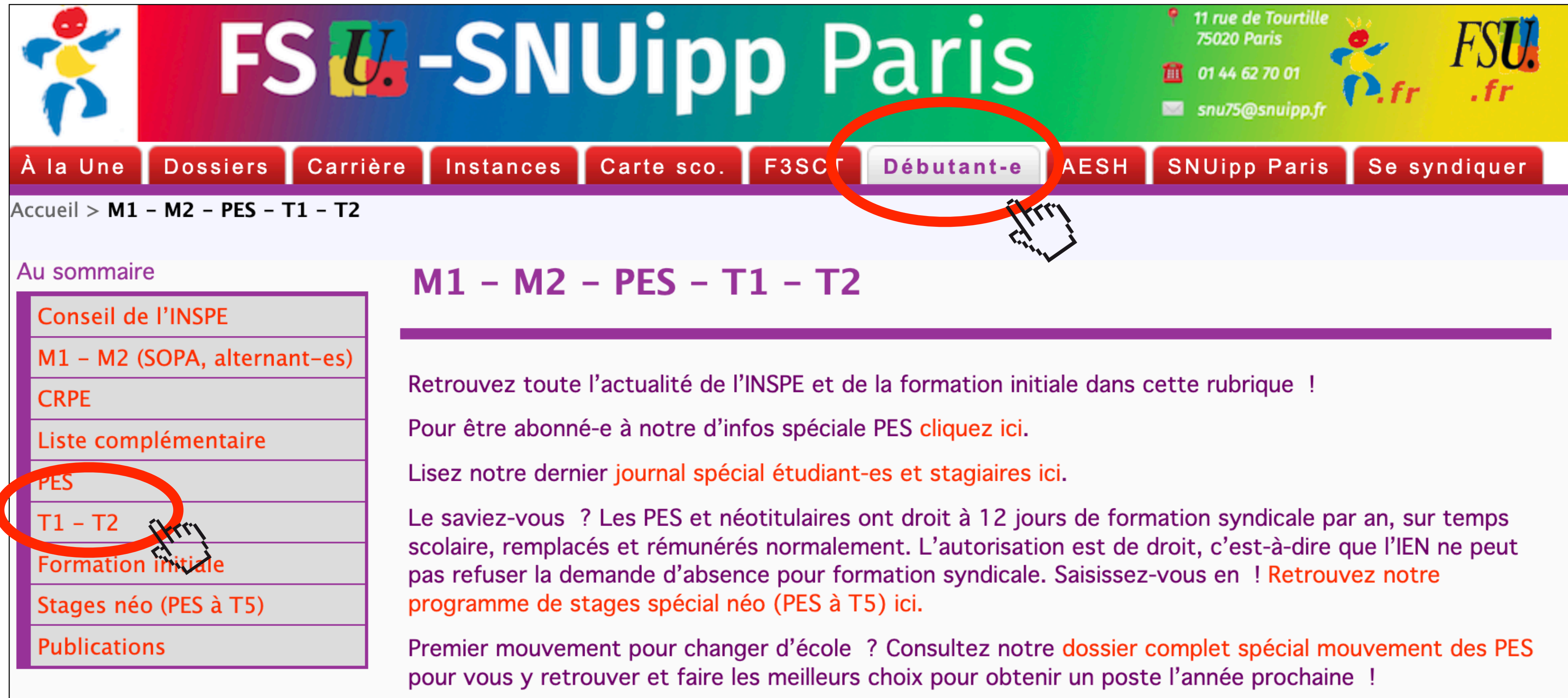
Objectifs

- Se former autrement
 - Apprendre de pédagogues comme V. Boiron, P. Meirieu, S. Boimard...

7. Fonctionnement de notre site



7. Fonctionnement de notre site



FSU-SNUipp Paris

11 rue de Tourtille
75020 Paris
01 44 62 70 01
snu75@snuipp.fr

À la Une | Dossiers | Carrière | Instances | Carte sco. | F3SCF | **Débutant-e** | AESH | SNUipp Paris | Se syndiquer

Accueil > M1 – M2 – PES – T1 – T2

Au sommaire

- Conseil de l'INSPE
- M1 – M2 (SOPA, alternant-es)
- CRPE
- Liste complémentaire
- PES
- T1 – T2**
- Formation initiale
- Stages néo (PES à T5)
- Publications

M1 – M2 – PES – T1 – T2

Retrouvez toute l'actualité de l'INSPE et de la formation initiale dans cette rubrique !

Pour être abonné-e à notre d'infos spéciale PES [cliquez ici](#).

Lisez notre dernier [journal spécial étudiant-es et stagiaires ici](#).

Le saviez-vous ? Les PES et néotitulaires ont droit à 12 jours de formation syndicale par an, sur temps scolaire, remplacés et rémunérés normalement. L'autorisation est de droit, c'est-à-dire que l'IEN ne peut pas refuser la demande d'absence pour formation syndicale. Saisissez-vous en ! [Retrouvez notre programme de stages spécial néo \(PES à T5\) ici](#).

Premier mouvement pour changer d'école ? Consultez notre [dossier complet spécial mouvement des PES](#) pour vous y retrouver et faire les meilleurs choix pour obtenir un poste l'année prochaine !

8. Interlocuteur·ices

Circonscription : IEN et CPC

- Autorisations d'absence
- Envoi des arrêts maladie et justificatifs d'absence
- Problématiques pédagogiques
- Problématiques professionnelles dans l'école, au sein de l'équipe

Gestionnaire

- Problème de paie et primes.
- Congé maternité, congé parental, temps partiel, etc.

Syndicat

- Toutes questions sur la carrière, vos droits, etc.
- Problème avec l'administration ou la hiérarchie.
- Problème au sein de l'équipe, au sein de l'école.

Applications

- I-Prof (SIAM, SIAP...)
- Webmail académique (mail pro)
- Arena (LSU, AA1D...)
- Colibris (mutuelle, transports...)
- ENSAP (fiche de paie)
- M@gistère (formation à distance)
- Paris Classe Numérique (ENT)

9. Salaire

Année	Échelon Classe Normale	Indice	Salaire (brut/mois)	Salaire (net/mois)	Indemnité résidence (brut/mois)
PES	1	395	1 944,50 €	1 534 €	58 €
T1	2	446	2 195 €	1732 €	65 €
T2	3	453	2 230 €	1 759 €	67 €
T3	3	453	2 230 €	1 759 €	67 €
T4	4	466	2 294 €	1 809 €	68 €
T5	4	466	2 294 €	1 809 €	68 €
T6	5	481	2 367 €	1 868 €	71 €
T7	5	481	2 367 €	1 868 €	71 €
T8	6	497	2 446 €	1 930 €	73 €
... T24	11	678	3 337 €	2 633 €	100 €

Valeur du point
d'indice actuel
= 4,922783€

LIENS UTILES (cliquez)

- [Liste des gestionnaires de paie](#)
- [Grille des salaires](#)
- [Liste des gestionnaires de remplacements](#)
- [Calculateur de primes des brigades](#)

*Un doute sur votre salaire ?
Envoyez-nous vos fiches de
paie pour vérification !*

9. Salaire





DDFIP
DE LA
SEINE SAINT DENIS

BULLETIN DE PAYER
N° ORDRE **A 48905**
MOIS DE **DECEMBRE 2023**
TEMPS DE TRAVAIL **151,67 H**

GESTION POSTE
26 0002
075 5063

606 075

LIBELLÉ

SIRET
17750431301234
21750001617476

IDENTIFICATION
M.IN. **206**
NUMÉRO **[REDACTED]**
CLÉ **[REDACTED]**
N°DOS **[REDACTED]**

GRADE
PROFESSEUR ECOLES CN

ENFANTS À CHARGE
00

ÉCH.
02

INDICE OU NB. D' HEURES
0441

TAUX HORAIRE OU NBI

TEMPS PARTIEL

CODE	ÉLÉMENTS	À PAYER	À DÉDUIRE	POUR INFORMATION
101000	TRAITEMENT BRUT	€ 2170,94		
101050	RETENUE PC		240,97	
102000	INDEMNITE DE RESIDENCE	€ 65,12		
201914	I.S.A.E	€ 212,50		
202326	"PRIME GRENELLE"	€ 248,33		
202354	PARTICIPATION A LA PSC	€ 15,00		
401201	C.S.G. NON DEDUCTIBLE		63,18	
401301	C.S.G. DEDUCTIBLE		179,01	
401501	C.R.D.S.		13,16	
403301	COTIS PATRON. ALLOC FAMIL			113,97
403501	COT PAT FNAL DEPLAFONNEE			10,85
403801	CONT SOLIDARITE AUTONOMIE			6,51
404001	COT PAT MALADIE DEPLAFON			210,58
404598	FORFAIT SOCIAL			1,20
411050	CONTRIB.PC			1612,57
411058	CONTRIBUTION ATI			6,95
501080	COT SAL RAFP		23,98	
501180	COT PAT RAFP			23,98
554500	COT PAT VST MOBILITE			64,04
604970	TRANSFERT PRIMES / POINTS		32,42	
011100	NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU			2159,17
011300	MONTANT NET SOCIAL			2144,17
558000	IMPOT SUR LE REVENU PRELEVE A LA SOURCE (TAUX PERSONNALISE 3,10%)		69,30	

* RAPPELS : VOIR DÉCOMPTÉ

NUMÉRO SÉCURITÉ SOCIALE

€ 4730,12

TOTAUX DU MOIS

€ 2711,89

€ 622,02

€ 2089,87

BASE SS DE L' ANNÉE

€

BASE SS DU MOIS

€ 2 170,94

MONTANT IMPOSABLE DE L' ANNÉE

€ 23 504,32

MONTANT IMPOSABLE DU MOIS

€ 2 235,51

COMPTABLE ASSIGNATAIRE

DDFIP 093

MIS EN PAIEMENT LE

20 DECEMBRE 2023

VIRÉ AU COMPTE N°

COÛT TOTAL EMPLOYEUR

NET À PAYER

2 089,87 €

TOTAL CHARGES PATRONALES

2D-DOC

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

DANS VOTRE INTÉRÊT. CONSERVEZ CE DOCUMENT SANS LIMITATION DE DURÉE

Exemple fiche de paie T1, sans enfant, hors REP, échelon 2.

9. Primes

INDEMNITÉS & PRIMES PRINCIPALES	
ISAE	T1, T2... = 212 € brut / mois
Prime Grenelle / d'attractivité	PES : 177,50 € brut / mois T1 : 248€ brut / mois T2 / T3 : 280€ brut / mois T4 : 265 € brut / mois
SFT	1 enfant : 2,29€ / mois 2 enfants : 73,79€ / mois 3 enfants : 183,56€ / mois
Indemnité de résidence	3 % de la rémunération brute (environ 60€ à Paris)
Prime d'équipement / informatique	176€ en janvier
Remboursement mutuelle/prévoyance	Selon option choisie à la MGEN
Remboursement transports	62€ / mois

INDEMNITÉS DE BRIGADE	
ISSR Indemnité de déplacement	15,94€ brut / jour de remplacement
Indemnité REP	4,80€ brut / jour de remplacement
Indemnité REP+	15,60€ brut / jour de remplacement

ÉDUCATION PRIORITAIRE			
REP	144,50€ brut / mois		
REP+	426€ brut / mois		
Part variable REP+	234€ brut/ an	421€ brut/ an	702€ brut/ an
	Selon les « projets » des écoles		

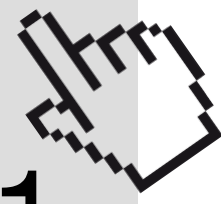
9. Primes spéciales T1

Prime d'entrée dans le métier

- Versée automatiquement
- 1 500€ bruts versés en deux fois (novembre et février)
-  - Refusée aux ancien·nes contractuel·les de plus de 3 mois

Prime spéciale d'installation

- Envoyer le dossier à son·sa gestionnaire avant novembre
- 2 185€ bruts d'un coup sur la paie de novembre
-  - Refusée aux ancien·nes M2 alternant·es de l'Académie de Paris

Toute les infos sur notre site : 
<https://75.snuipp.fr/?Primes-T1,1281>

10. Action sociale



2025
2026

GUIDE

Action sociale

Débuts de carrière



Présentation de l'action sociale

« L'action sociale, collective ou individuelle, vise à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles. » (Code général de la Fonction publique art. L731). En tant qu'agent-e de la fonction publique, titulaire ou stagiaire, vous pouvez donc prétendre à ces prestations d'action sociale.

Différents types de prestations

L'action sociale (AS) correspond à des prestations interministérielles, ministérielles, académiques voire départementales : restauration, logement, AIP (aide à l'installation des personnels), CESU (Chèque emploi-service universel), garde d'enfant 0-6 ans, chèques-vacances, culture et loisirs, aide aux séjours de vacances, aide aux enfants en situation de handicap, prêts et secours... La plupart des prestations AS sont soumises à un plafond de ressources (le Revenu Fiscal de Référence, RFR) ou modulées par tranches progressives sur la base du Quotient Familial (QF).

Les différents organismes de l'action sociale

Comité Interministériel d'Action Sociale (CIAS)	propose des actions et la répartition des crédits au niveau national, régional et académique
Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS)	au niveau de chaque région, met en œuvre les orientations de l'action sociale interministérielle
Commission Nationale d'Action Sociale (CNAS)	définit et met en œuvre la politique de l'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs du ministère de l'Éducation nationale
Commission Académique d'Action Sociale (CAAS)	définit et met en œuvre au niveau académique les prestations d'action sociale (dont l'action sociale d'initiative académique)
Commission départementale d'Action Sociale (CDAS)	définit et met en œuvre au niveau départemental les prestations d'action sociale académiques, en particulier les secours et les prêts



FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT

ACTION SOCIALE

Prestations interministérielles

Restauration, logement, famille, vacances...

ACTION SOCIALE



Fédération Syndicale Unitaire

GUIDE PRATIQUE - ÉDITION MARS 2023



10. Aide sociale : logement

Se loger à Paris, c'est possible !

**Logements temporaire,
intermédiaire, social**

URHAJ-IDF

Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes

- Studios meublés et équipés parmi 19 résidences
- À partir de 411€/mois



GUIDE

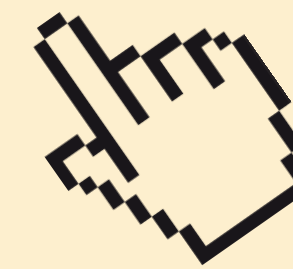
**A
C
T
I
O
N**

**S
O
C
I
A
L
E**

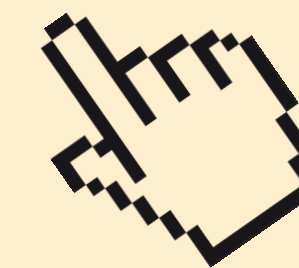
10. Aide sociale : logement



1. Demander un logement social
2. Loc'Annonces
3. BALAE (sur Colibris)



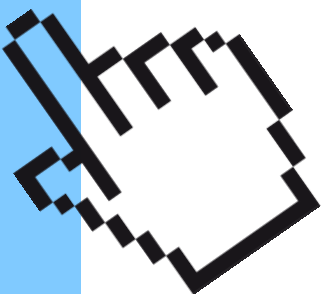
Demander l'AIP = aide à l'installation des personnels de l'État jusqu'à 1 500€



GUIDE

A
C
T
I
O
N

S
O
C
I
A
L
E



10. Aide sociale : transport, culture & loisirs

GUIDE

A C T I O N

S O C I A L E

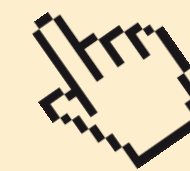
**75% du pass Navigo remboursé
chaque mois sur la fiche de paie**

Pass Éducation

- gratuit
- valable 3 ans

Préau

- multiples offres



Chèques vacances



Forfait de mobilité durable de 300€

- demande sur Colibris en décembre
- 100 jours d'utilisation d'un vélo personnel par année civile
- cumulable avec Navigo

10. Aide sociale : enfants

**Chèques Emploi Service
Universel (CESU)**

→ garde d'enfants

**Allocation aux parents
d'enfants handicapé·es
ou infirmes (PIM-APEH)**

**Participation frais de
séjour**

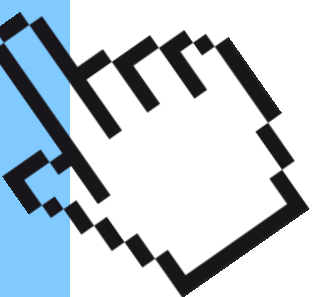
→ centres de vacances avec
ou sans hébergement

**Quelques places en
crèche**

GUIDE

**A
C
T
I
O
N**

**S
O
C
I
A
L
E**



11. Évolution de carrière

Direction d'école



Formation



**Enseignement
spécialisé**



11. Direction d'école

**RIS et stage spécial
sur l'entretien de
direction par la FSU-
SNUipp**

Plus d'infos sur notre site :
[http://75.snuipp.fr/?Devenir-
directeur-d-ecole-a-Paris](http://75.snuipp.fr/?Devenir-directeur-d-ecole-a-Paris)



Recrutement sur liste d'aptitude (en octobre)

→ 3 ans d'ancienneté minimum

- Entretien de direction
- 3 ans sur la liste d'aptitude maximum
- Appelé·e en tant qu'intérimaire en fonction du rang sur la liste
- Demander des postes de direction au mouvement
- Formation de 2 semaines filées la 1^{ère} année

11. Formation

CAFIPEMF (1 an)
**Certificat d'Aptitude aux
Fonctions d'Instituteur·rice ou de
PE maître·sse formateur·rice**

→ 5 ans d'ancienneté en
classe

- Épreuve 1**
- Séance d'1h en classe maths ou français
 - Entretien avec le jury après la séance

- Épreuve 2**
- Observation d'un-e néo en classe
séance d'1h
 - Analyse séance (1h)
 - Production rapport de visite
 - Entretien avec le jury (1h)

PEMF

CPC

CPC spécialisé·e
arts visuels, EPS, éducation musicale, maternelle,
langues et cultures régionales, LVE, numérique

11. Enseignement spécialisé

Pour les élèves aux besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, une maladie ou des difficultés scolaires graves et durables.

Dispositifs

RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) :
aide spécialisée aux élèves en difficulté scolaire

SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté)
ou EREA (Établissement Régional d'Enseignement Adapté) :
enseignements adaptés

ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) : **scolarisation des élèves en situation de handicap**

Milieu carcéral pour adolescent·es

11. Enseignement spécialisé

CAPPEI

(Certificat d'Aptitude Professionnelle
aux Pratiques de l'Éducation
Inclusive)

→ Pas de minimum
d'ancienneté

- 300h de formation (contre 400h avant)
- Alternance 3 semaines / 3 semaines

3 épreuves

- 1) séance pédagogique 45'
+ entretien 45'
- 2) présentation dossier 15'
+ entretien 45'
- 3) présentation action
conduite en classe 20' +
entretien 10'

11. UPE2A (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants)



Certification FLS (Français Langue Seconde)

- Inscriptions en juin (voir Inform@lire)
- Demander les postes au mouvement (postes à profil depuis 2023)

12. Changer de département



**RIS spéciale permutations
en novembre par la FSU-
SNUipp Paris**

Calculer son barème



Phase 1 : Mutations

- novembre via iProf
- recours en mai



Phase 2 : Ineat / Exeat

- avril-juin via Colibris

**Consulter les dernières
statistiques**



12. Changer de département



Département de **départ** Département **d'arrivée** [Voir la carte](#)

075 - PARIS ▼ 029 - FINISTERE ▼

[Voir les statistiques](#)

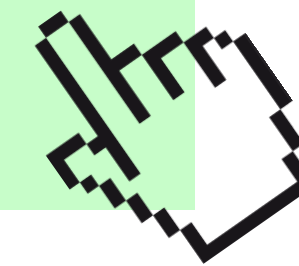
Année	Département de départ	Département d'arrivée	Nombre de départs	+ petit barème
2019	075 - PARIS	029 - FINISTERE	0	
2018	075 - PARIS	029 - FINISTERE	0	
2017	075 - PARIS	029 - FINISTERE	2	733.00
2016	075 - PARIS	029 - FINISTERE	1	699.00
2015	075 - PARIS	029 - FINISTERE	0	
2014	075 - PARIS	029 - FINISTERE	0	

- Processus long et incertain
- Très difficile selon les départements
- Plus de CAPD pour veiller à la transparence des résultats !

13. Enseigner à l'étranger



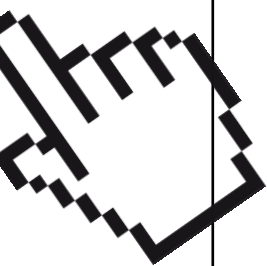
**Le reflexe : FSU-
SNUipp Hors de
France**



**RIS spéciale HDF
en septembre**

**Contact HDF
hdf@snuipp.fr**

Brochure à télécharger



**Partir enseigner hors de France et dans
les COM 2020-2021**

🕒 9 septembre 2020 👤 Hors De France 💬 1

La traditionnelle brochure du SNUipp-FSU Hors de France version 2020-2021 est parue ! Vous y trouverez toutes les informations utiles (mises à jour en juillet [...])

13. Enseigner à l'étranger

3 types de contrats :

- **de droit local** (payé·e par les établissements, fréquents)
- **d'expatrié·e** (200 postes dans le 1^{er} degré réservés à la direction et à la formation)
- **de résident·e** (2 000 supports pour les PE, difficile à obtenir)

3 positions administratives pour enseigner à l'étranger :

- **Détachement** (T3, entre 1 et 3 ans)
- **Disponibilité** (de droit)
- **Mise à disposition** (rare, reste rattaché à son corps d'origine)

Plus facile si :

- PEMF ou CPC
- Directeur·ire
- Enseignant·es spécialisé·es (ASH)

13. Enseigner à l'étranger

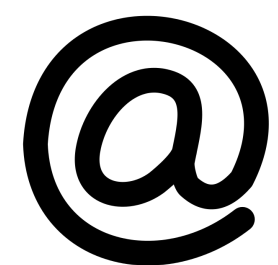
Les possibilités pour postuler à l'étranger

AEFE	Ecoles partenaires homologuées	Ecoles européennes
MLF	MEAE	AFLEC
COM	Monaco	Andorre
Echanges franco-allemands	Louisane CODOFIL	Echanges franco-qubécois
Séjours linguistiques CIEP	Programme Jules Verne	DOM
SEFFECSA	Positions administratives	CEFTE
Etats-Unis		

Nous contacter



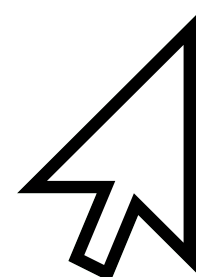
11 rue de Tourtille
75020 PARIS



snu75@snuipp.fr



01.44.62.70.01



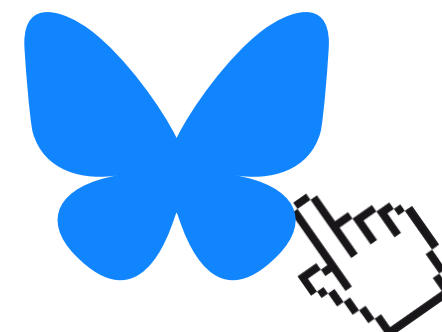
www.75.snuipp.fr



Inscrivez-vous à notre lettre d'infos
générale par mail à snu75@snuipp.fr



- FSU-SNUipp Paris avec les débuts de carrière
- FSU-SNUipp Paris



- @FSU-SNUipp Paris



- @fsusnuipp75

Rejoignez le groupe WhatsApp T1 :
[https://chat.whatsapp.com/
BgwqeGeJPkL0sZT3YEix8K?mode=gi_t](https://chat.whatsapp.com/BgwqeGeJPkL0sZT3YEix8K?mode=gi_t)

Vous syndiquer pour nous soutenir



**Pas encore syndiqué·e ?
5 minutes en ligne**



**J'adhère à la
FSU-SNUipp !**

En quelques clics, syndiquez-vous à la FSU-SNUipp 75 pour l'année scolaire 2026/2027. Vous pourrez effectuer un paiement par carte bancaire jusqu'en 4 fois. 66% du montant de votre cotisation syndicale seront déduits de votre impôt. Sans attendre, remplissez le formulaire pour adhérer !

Après réduction d'impôts :

PES → 20€

T1 → 34€